PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le MSP tranchera début novembre

Le MSP ne tardera pas à trancher sa position à l'égard des prochaines échéances électorales, notamment les législatives prévues au printemps 2017.

Mohamed Kebci-Alger (Le Soir) - Il est, en effet, question, d'une session extraordinaire du Conseil consultatif national du mouvement au début du mois de novembre prochain, la toute prochaine session ordinaire de l'instance étant prévue, selon le règlement intérieur du mouvement qui en prévoit deux annuellement, vers la toute fin de l'année en cours. Une session dont l'ordre du jour tournera exclusivement autour de cette épineuse question des élections, ceci quoique le mouvement se soit entièrement engagé dans les préparatifs y afférents conformément à une des résolutions de la session du Conseil consultatif national tenue les 22 et 23 juillet dernier sonnant la mobilisation générale.

D'ailleurs, toutes les structures locales du parti ont été, depuis, mises en branle avec, pour certaines d'entre elles, l'installation des commissions de candidatures, selon le second vice-président qui avancera la contrainte du temps pour justifier la convocation de cette session extraordinaire du Conseil consultatif national, l'option de participation étant la plus lourde au sein du mouvement qui n'a jamais eu à bouder une quelconque élection, locale ou nationale depuis sa création, exception faite du tout dernier scrutin présidentiel d'avril 2014, s'effaçant à l'occasion de ceux d'avril 1999, 2009 et 2004 au bénéfice du candidat du consensus dans le cadre du défunt triumvirat présidentiel FLN-RND-MSP.

Car le parti ne sait toujours pas s'il est astreint ou à la collecte des fameuses signatures pour valider ses listes de candidatures au niveau des circonscriptions électorales où il compte se présenter, comme le prévoit le tant controversé code électoral adopté il y a quelques mois, lui qui avait pris part aux dernières élections législatives et locales dans le cadre d'une alliance triangulaire avec les deux autres mouvements Nahda et Islah.

Une alliance dont le groupe parlementaire à l'APN (Assemblée populaire nationale) a saisi, par le biais d'une question écrite, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales pour les besoins de plus d'éclaircissements du fait que, cette fois-ci, les trois mouvements verts se présenteront en solo alors que la nouvelle loi électorale parle de 4% des voix exprimées aux dernières élections, c'est-à-dire, celles de 2012, ou 10 élus locaux dans la même circonscription, pour prétendre présenter des candidatures, à défaut d'être contraint à la collecte d'un certain nombre de signatures d'électeurs pour chaque siège à pourvoir.

Photo : Samir Sid

Abderrezak Mokri.

Et comme la réponse tarde à venir, Namane Laouer avouera agir autrement, c'est-à-dire, en étant contraint à la collecte des fameux paraphes, «ce qui ne constitue pas pour nous, une contrainte», le parti ayant des structures partout dans le pays et même au sein de notre émigration à travers le monde», dira-t-il.

Ce qui justifie grandement la convocation du Conseil consultatif national en session extraordinaire pour début novembre pour «pouvoir être à temps» et ainsi se conformer à la nouvelle loi portant régime électoral qui consacre comme ne cesse de le signifier la direction du mouvement, un «recul des acquis politiques» et à même «d'encourager encore davantage l'abstention populaire et la bouderie partisane».

M. K.

CE MONDE QUI BOUGE

Tension entre la France et la Russie, Paris redoute-t-il une défaite occidentale en Syrie ?

Une vive tension oppose Paris et Moscou au sujet de la Syrie. La France accuse la Russie de crimes de guerre à Alep et brandit la menace d'un procès devant la Cour pénale internationale (CPI). Une tension qui survient juste après que le maître américain eut également accusé Moscou de crimes de guerre et rompu les discussions en vue de mettre fin au conflit syrien.

Mais, comme l'expliquait Lakhdar Brahimi sur France 24, s'il faut demander des comptes à la Russie, il faut les demander «à tous ceux qui ont contribué à détruire la Syrie». La France, auréolée de son succès guerrier en Libye, ne rêvait-elle pas de rééditer le scénario libyen en Syrie, pariant alors sur la chute de Bachar Al-Assad dans les mois ayant suivi le début du soulèvement populaire syrien ? Avec ses alliés arabes, ne posait-elle pas comme préalable à toute solution en Syrie, le départ de Bachar ? Il s'est même trouvé un pays du Golfe prêt à donner l'asile au Président syrien et à ses proches ! A cette époque, la Russie, traitée avec condescendance par Washington et Paris, se voyait promettre l'assurance que sa flotte de guerre continuerait d'utiliser le port de Tartous en Syrie si elle acceptait de marcher dans le jeu.

Cinq ans après, la donne a changé : Moscou est en position de force, Poutine, qui n'a pas oublié la déroute de l'ex-URSS en Afghanistan, savoure sa revanche. Et Paris, qui a perdu la main sur le dossier syrien, s'énerve et fait dans la frime, alors que sur le sanglant bombardement perpétré au Yémen par la coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite, la France est restée atone. En fait, derrière cette gesticulation aux relents électoralistes certains – F. Hollande a besoin de rebondir en vue de l'élection présidentielle de 2017 – ce qui inquiète la France et surtout Washington, c'est que, pour la première fois depuis la chute du mur de Berlin, se profile le risque que l'Occident perde une guerre au Proche-Orient. Alors que jusque-là, bien que les interventions occidentales aient fait, selon Physicians for Social Responsability (PRS, basé à Washington), quelque deux millions de morts dont 1,3 million pour le seul Irak entre 1991 et 2011, et ce, au nom de la lutte contre le terrorisme et les «rogue states» (Etats voyous), Washington et ses alliés étaient dans une posture offensive victorieuse où rien ne semblait leur résister !

Autre dossier sur lequel Paris est en train de s'emmêler les pinceaux, la Libye. Contrairement à la Grande-Bretagne qui a fait son mea-culpa en ce qui concerne l'intervention britannique en Libye en 2011, la France, elle, assume sa guerre contre le régime de Kadhafi au motif que ce dernier s'apprêtait à massacrer la population de Benghazi. Or, le rapport adopté par le Parlement britannique en septembre dernier indique, entre autres, qu'il a suffi de quatre missiles lancés le 19 mars 2011 par les avions français pour mettre en déroute une «armée» de volontaires lancée par Kadhafi à la reconquête de Benghazi, défendue alors par des milliers d'hommes organisés en milices et surarmés par Paris, Londres et le Qatar. Et, observe Patrick Haimzadeh, auteur d'une remarquable analyse sur le sujet dans *Orient XXI*, le mandat de l'ONU au nom duquel Londres et Paris étaient intervenus en Libye aurait pu être considéré comme étant rempli. Il n'en fut rien. Ce qui fait, note-t-il, que «le but de cette guerre est passé de la protection de la population civile au changement de régime».

Depuis lors, le Royaume-Uni a pris quelques distances avec la crise libyenne, alors que la France, déjà impliquée au Sahel, ne sait plus comment s'en dépêtrer. Le sommet qu'elle a organisé début octobre à Paris, sans les Libyens, les Algériens ni les Tunisiens, a tourné court. Un vrai flop diplomatique qui, du reste, ne doit pas masquer le fait que l'Algérie n'ait pas été présente sur le terrain libyen alors qu'elle en avait l'occasion. Via les Amazighs (Berbères) Libyens et en raison des liens historiques tissés avec la Libye notamment durant la guerre de

Par Hassane Zerrouky

Libération nationale – une partie des tribus libyennes dont était issu l'ex-roi Idriss est d'origine algérienne – Alger était en mesure de peser sur la situation libyenne. Ça n'a pas été fait parce que le pouvoir politique n'avait pas compris que le monde arabe était en train de basculer et que, de plus, il était persuadé que Kadhafi allait surmonter cette épreuve. D'où cette posture de «non-ingérence» dans une crise qui concernait pourtant directement la sécurité nationale algérienne.

H. Z.